

Or, monsieur l'Orateur, pour ces raisons, nous croyons que le peu d'argent que les loteries rapporteraient aux organisations religieuses n'est pas assez important pour justifier que l'on mette la morale en danger.

Des milliers de gens croient dans cette solution illusoire et risqueront le bien-être de leurs enfants dans l'espoir de devenir riches du soir au lendemain. La publicité leur fera croire que les loteries leur permettront de réaliser le désir de leur vie et les fera rêver en couleurs.

• (4.40 p.m.)

M. Gilles Marceau (Lapointe): Monsieur l'Orateur, je voudrais faire quelques commentaires au sujet des loteries.

Il y a, semble-t-il, des gens qui sont faits pour construire et d'autres pour détruire. J'ai l'impression que le gouvernement dont je fais partie appartient à la catégorie des constructeurs, mais je n'ai pas besoin de préciser quels sont les destructeurs! Nous venons justement d'entendre leurs commentaires à l'effet qu'ils ne peuvent admettre une opinion contraire à la leur. Ce qui pis est, ils n'ont pas le bon sens d'écouter ceux qui entendent exprimer leurs opinions avec autant de conviction qu'eux.

Certaines remarques s'imposent au sujet des loteries qui, à différentes époques, ont été appréciées différemment. On en a discuté quelquefois la moralité et l'opportunité, mais finalement, il semble qu'un peu partout on en ait accepté le principe.

Ce ne serait pas exagéré, je crois, de prétendre qu'il est humain de vouloir parfois tenter sa chance.

Est-ce que j'exagérerais si je disais que dans la vie tout est en quelque sorte une loterie? La naissance, comme la réussite, sont le fait du hasard, et le hasard change parfois complètement la vie d'un homme. Un événement imprévu, un accident de la route, bref, un rien peut changer le cours de sa vie. Très souvent, la destinée d'un homme tient au hasard.

Certains sceptiques prétendent que je néglige de reconnaître les caractéristiques essentielles de l'homme, c'est-à-dire la volonté et l'intelligence, qui lui permettent de faire son chemin seul, s'il le veut. Loin de là, monsieur l'Orateur, je reconnais ces qualités comme essentielles et je dis simplement que, quelquefois, elles ne suffisent pas.

De plus, dans tout être humain, il y a la hantise du jeu de hasard. Il cherche, je le disais tantôt, à tenter sa chance. Le pari, pour lui, est chose habituelle, qu'il s'agisse de sports ou de spéculation.

Demandons à n'importe qui si, de temps à autre, il n'aime pas à tenter sa chance. S'il

répond non, on peut prendre sa parole; s'il ne dit rien, on peut en douter.

Ce désir de tenter sa chance est à l'origine des loteries, dont l'histoire remonte fort loin. Les premières dont il est fait mention existaient sous Auguste et Néron, dans la Rome antique. J'avoue qu'elles étaient rudimentaires, ne consistant, aux jours de jeux ou de cirque, qu'à laisser tomber dans la foule des petits billets dont certains portaient, par exemple, la mention: un esclave, un cheval, un pot de terre et d'autres ne portaient aucune inscription. La foule se précipitait pour ramasser les billets et ceux à qui le hasard faisait ramasser un billet portant une inscription allaient réclamer l'objet qu'il mentionnait.

C'est en Italie, au XIV^e siècle, qu'apparaît la première loterie organisée.

Depuis ce temps, monsieur l'Orateur, les mœurs n'ont pas tellement changé, car les paroles que je viens de prononcer sont extraites d'un discours que prononçait l'honorable Athanase David, secrétaire de la province de Québec, en 1934.

Monsieur l'Orateur, plus les temps changent, plus ils sont pareils. Aujourd'hui, la population croit qu'une loterie répondrait à un besoin.

L'idéal serait que les Canadiens ne pensent qu'à économiser leur argent ou à l'investir, mais certains croient qu'ils peuvent s'en servir pour les jeux de hasard. J'ignore comment nous pourrions les empêcher de le faire, mais, de toute façon, il se dépense actuellement des millions aux jeux de hasard et cet argent qui s'achemine vers l'étranger pourrait rester au pays et servir à tous les Canadiens.

Je crois, monsieur l'Orateur, que la loi à l'étude permettra à notre société moderne de faire un pas de l'avant.

Je demande à nos amis du Ralliement créditiste d'avoir assez de bons sens pour se rallier à la plupart des députés et d'accepter le principe des loteries.

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur l'Orateur, je voudrais discuter de l'amendement proposé par l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), et dont l'adoption nous sourit un peu.

Je voudrais dire que nous ne sommes pas contre les loteries, étant donné la situation actuelle, mais si la situation économique était meilleure, nous n'aurions pas besoin de ces «barbottes» nationales, provinciales, municipales ou scolaires.

Aujourd'hui, on parle de la légalisation des loteries au Canada ou dans les provinces, justement parce que celles-ci, de même que les commissions scolaires, les municipalités et les